



**ASSOCIATION
PROFESSIONNELLE
DES GENDARMES VAUDOIS**

Le comité a le pénible devoir de
faire part aux sociétaires du dé-
cès de leur collègue et ami

**Monsieur
Charles PILET**

sergent retraité

Pour les obsèques, veuillez
vous référer à l'avis de la fa-
mille.